

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Décision du Président n°2025-056

Objet : Culture - médiathèque Giromagny - Festival Conte & Compagnie - convention avec le Département du Territoire de Belfort

Le Président de la Communauté de communes des Vosges du sud,

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président et le bureau,

DECIDE

Article 1^{er} : de signer une convention dans le cadre d'un spectacle vivant intitulé « **Dans ma bulle** » avec le Département du Territoire de Belfort, mercredi 24 septembre 2025 à 15h00 et 18h00, Espace de la Tuilerie à Giromagny,

Article 2 : de verser la somme de 300,00 € TTC pour la prestation citée à l'article 1^{er},

Article 3 : ampliation de la présente décision sera adressée à :
- SGC Belfort 2

Visa préfectoral

Etueffont, le 18 septembre 2025,

Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEFFONT

